

PPRI DES PIEDS DE COTEAUX DES WATERINGUES

RÉUNION TECHNIQUE N°2

04/11/2015

COMPTE RENDU

Références					
Référence du document : CR_15-391-01_2015-11-04_RT2_v0			État du document :		
Réunion du : 04/11/2015			Rédacteur : Fabien DOUSSIÈRE / Steve CALVO		
Objet : Réunion technique n°2			Marché : 15.001.00.62		
INTERLOCUTEURS		1	2	COORDONNEES	
Mathilde Minguet	CEREMA	x	x		mathilde.minguet@cerema.fr
Valérie Ziolkowski	DDTM62	x	x	03.21.22.90.62	valerie.ziolkowski@pas-de-calais.gouv.fr
Nicolas Lepenue	DDTM62	x	x		nicolas.lepenue@pas-de-calais.gouv.fr
Justine Toussaint	PMCO	x	x		justine.toussaint.pmco@gmail.com
Angèle Doyer	PMCO	x	x	03.28.25.92.72	angele.doyer.pmco@gmail.com
Jérémy Delval	DDTM62	x	x		jeremy.delval@pas-de-calais.gouv.fr
Mickael Ragazzoli	DDTM62	x	x		mickael.ragazzoli@pas-de-calais.gouv.fr
Kévin CORSIEZ	CEREMA	x	x		kevin.corsiez@cerema.fr
Karine Chuquet	VNF	x	x		karine.chuquet@vnf.fr
François Clerc	DREAL NPdC	x	x		francois.clerc@developpement-durable.gouv.fr
Arnaud Koch	Prolog Ingénierie		x		koch@prolog-ingenierie.fr
Marc Delbec	Prolog Ingénierie		x		delbec@prolog-ingenierie.fr
Steve Calvo	Prolog Ingénierie	x	x		calvo@prolog-ingenierie.fr
Fabien Doussièrre	Prolog Ingénierie	x	x	04.72.44.67.61	doussièrre@prolog-ingenierie.fr

(1) : Présent (2) : Destinataire

Sans demande de modification ou correction du CR dans un délai de 7 jours après la réception, le compte rendu est réputé approuvé par le destinataire.

DDTM62

PROLOG INGÉNIERIE

PPRI des pieds de coteaux des Wateringues
Réunion de lancement

1 - OBJET ET ORDRE DU JOUR

Le présent document établit le compte-rendu de la réunion technique n°2 du PPRI des pieds de coteaux des Wateringues, qui s'est tenue dans les locaux de la DDTM du Pas-de-Calais à Arras, en date du 4 novembre 2015, de 14H30 à 17H30.

L'ordre du jour était le suivant :

- x mot d'accueil et contexte de la procédure (DDTM 62) ;
- x notion de risque et démarche PPRI (Prolog Ingénierie) ;
- x méthode de collecte des données historiques et synthèse des phénomènes d'inondation (Prolog Ingénierie) ;
- x synthèse du fonctionnement hydraulique (Prolog Ingénierie) ;
- x synthèse du risque (Prolog Ingénierie) ;
- x présentation des besoins complémentaires (Prolog Ingénierie) ;
- x collecte des enjeux de gestion de crise et caractérisation des enjeux PPR (Prolog Ingénierie).

2 – DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Contenu :

La DDTM62 présente l'historique de la procédure et rappelle l'état d'avancement. Elle indique que la présentation de cette réunion sera semblable à celle de la réunion de concertation prévue en fin d'année.

Prolog Ingénierie prend ensuite la parole pour aborder, sur la base d'un diaporama, les points définis dans l'ordre du jour. Des questions sont posées au cours de cette présentation et sont listées dans le paragraphe suivant.

Remarques générales :

Nicolas LEPENNE note qu'il est important de replacer le PPRI au sein des procédures en cours.

Suite à la présentation du planning par Prolog Ingénierie, Valérie ZIOLKOWSKI indique que la durée affichée pour chaque phase est une durée maximale qui pourra potentiellement être réduite.



Collecte des données historiques et synthèse des phénomènes :

Karine CHUQUET s'interroge sur le taux de réponse aux questionnaires. Prolog Ingénierie l'estime entre 70 et 80 % sur l'ensemble du territoire, et précise que les communes les plus soumises au risque étudié ont toutes été rencontrées à l'exception de Campagne-lès-Guînes malgré plusieurs sollicitations.

Pour les communes manquantes, les réponses au questionnaire seront traitées à la condition que celles-ci nous soient transmises avant le début de la phase 2.

Sur les cartes historiques, les participants s'accordent sur deux points. Il est nécessaire de modifier le code couleur des ZIC et de mieux distinguer les événements d'août 2006 et novembre 2012.

Kévin CORSIEZ se demande si une reconstitution des emprises d'inondation est possible au vu des données collectées. Prolog Ingénierie indique qu'une analyse sera faite sur le faisabilité de cette demande.

Kévin CORSIEZ fait remarquer que les termes « ruissellement » et « débordement » ne sont peut être pas adaptés au territoire d'étude. Prolog Ingénierie rappelle la complexité du phénomène en pieds de coteaux (zone d'accumulation du ruissellement et débordement des canaux) et la difficulté à faire la distinction d'où la présence du terme « non précisé ».

Kévin CORSIEZ souligne l'existence de photos aériennes de la crue d'octobre 1981 sur les Wateringues. Il se renseigne auprès de la DDTM59 pour savoir si celles-ci couvrent le territoire des pieds de coteaux. François CLERC se demande si les photos ont été prises au moment du pic de l'inondation.

Sur les fiches événements, Kévin CORSIEZ pense qu'il aurait été intéressant d'avoir des informations sur les cumuls pluviométriques. Prolog Ingénierie précise que des informations ont été récupérées auprès des communes et de la DREAL mais qu'une analyse de ces données sera faite dans le cadre de la phase 2.

Sur la partie historique des synthèses communales, la distinction entre les cercles proportionnels aux données historiques récoltées manque lorsque ces derniers se superposent.

Fonctionnement hydraulique :

Le débordement de la Hem n'est pas pris en compte. Toutes les communes présentant uniquement du ruissellement vers la Hem sont exclues du territoire dont à titre d'exemple Polincove. A contrario la commune de Muncq-Nieurlet en fait partie de par le ruissellement qu'elle présente vers les Wateringues.



Une longue discussion a lieu sur la délimitation du territoire d'étude dans la plaine des Wateringues, la partie amont étant délimitée par la topographie.

Kévin CORSIEZ s'interroge sur la pertinence de la limite fixée par le canal de Calais car celle-ci n'est pas nécessairement celle du bassin de risque des pieds de coteaux. L'analyse du fonctionnement hydraulique aidera à définir le périmètre d'étude, qui est un des objectifs de la phase 1.

Prolog Ingénierie précise que, sur la carte de fonctionnement hydraulique, la plaine des Wateringues est divisée en casiers et que leur fonctionnement (gravitaire ou pompage) est décrit par commune dans les synthèses communales.

Le comité technique estime que le découpage n'est pas très visible (faire varier les couleurs pour une meilleure compréhension) et que plus généralement, il manque un travail synthétique sur le fonctionnement hydraulique. Les connaissances et les informations sont présentes mais la forme doit être améliorée pour une meilleure compréhension. La présentation faite en réunion, avec des schémas et des annotations de la carte de fonctionnement hydraulique, va dans ce sens.

PMCO signale qu'une analyse du fonctionnement de la plaine des Wateringues a été faite par Hydratec. Prolog Ingénierie précise qu'il s'est appuyé sur cette étude pour réaliser son travail (carte de fonctionnement hydraulique et synthèses communales). Une analyse globale a été faite mais n'a pas été rédigée pour ne pas faire une redite avec l'étude Hydratec.

Suite à ces remarques, Prolog Ingénierie améliorera sa présentation (carte synthétique, note ?) du fonctionnement hydraulique pour une meilleure compréhension par le comité technique.

Deux autres remarques sont formulées :

- l'ajout du Ruisseau du Cric sur la commune de Sangatte à la demande de Nicolas Lepenne ;
- François CLERC précise que le siphon de la Rivière de 1777 sous le Canal d'Ardres est sous-dimensionné.

Prolog Ingénierie a récupéré des informations (bassins, rejets, débit de fuite) sur les bassins gérés par Eurotunnel, à travers différentes études existantes mais pas sur leur protocole de gestion. A priori il n'en existe pas. PMCO a essayé, en vain pour l'instant, de contacter Eurotunnel. Nicolas LEPENNE peut fournir un contact.

Prolog Ingénierie souligne la présence de nombreux ouvrages sous et à proximité des voies SNCF (ouvrages de passage, bassins), vus lors des visites de terrain. Les ouvrages de régulation des bassins n'ont, pour l'instant, pu être récupérés auprès de la SNCF. Kévin CORSIEZ peut fournir un contact à la SNCF.



DDTM62

Concernant les stations de pompage, un risque de dysfonctionnement devra être pris en compte dans le cadre du PPRI. Il faudra définir en phase 2 le ou les scénarios de défaillance retenus.

Pour la remontée de nappe, aucune information historique n'a été relevée lors de la collecte des données. Prolog Ingénierie a présenté une carte de sensibilité à la remontée de nappe issue des données Infoterre du BRGM, avec un positionnement des piézomètres disponibles sur la zone d'étude. La prise en compte d'une sensibilité moyenne à forte sur les coteaux (hors plaine des Wateringues) sera à définir en phase 2 (conditions initiales défavorables, réseau 1D souterrain, ...). Kévin CORSIEZ pense qu'une sensibilité est possible en pieds de coteaux.

Enjeux :

Kévin CORSIEZ souhaite qu'une distinction soit faite entre les zones agricoles et naturelles pour les enjeux PPR, et peut-être même suivant le type de culture, pour bien hiérarchiser le caractère ruisselant. Nicolas LEPENNE pense que la distinction entre les cultures est difficile car les cultures tournent sur une même parcelle.

Réunion de concertation :

Elle est prévue pour décembre mais a priori pas avant la semaine 51 car il y a les élections régionales.

Le nombre de diapositives devra être diminué, idéalement autour de 20-30 diapositives.